Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs III - 1, Allée des Nymphéas
31240 L'UNION

A S E C
37, Boulevard Bepmale
31800 SAINT-GAUDENS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 100 000 € - RCS Toulouse B 415 008 416 - Code NAF 741C
Siren/Siret : 415 008 416 00026
N° TVA CEE : FR 934415008416
☎ : 05.62.89.04.60 - 🖷 : 05.62.89.04.61
✉ : cabinet.kulpa@wanadoo.fr

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes (*Compagnie Régionale de TOULOUSE)*

Les Ambassadeurs II - Hall B3
1, Allée des nymphéas 31240 L'UNION

A S E C
37, Boulevard Bepmale
31800 SAINT-GAUDENS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(Exercice clos le 31 Décembre 2008 - Année Civile)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**ASEC** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant lde montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

A TOULOUSE (L'Union), le 9 Avril 2009



Pierre KULPA
Commissaire aux Comptes Associé.

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**	31/12/2008 Brut	Amortis. Provisions	Net	31/12/2007 Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.	10 172	6 776	3 397	3 815
Autres immobilisations corporelles	69 416	44 770	24 646	29 520
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 075		1 075	1 075
TOTAL (I)	**80 663**	**51 546**	**29 118**	**34 409**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	3 366		3 366	3 155
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	227 851		227 851	149 652
Charges constatées d'avance	664		664	539
TOTAL (II)	**231 881**		**231 881**	**153 346**
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	**312 544**	**51 546**	**260 999**	**187 756**
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			1 075	1 075
(3) dont à plus d'un an				

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - Allées des Pyrénées
31240 L'UNION

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2008	31/12/2007
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	26 287	26 287
	Report à nouveau	(38 489)	(29 346)
	Résultat de l'exercice	**63 000**	**(9 143)**
	Total des fonds propres	**50 798**	**(12 202)**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports	29 040	29 040
	- Legs et donations		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	700	1 400
	Provisions réglementées	3 366	3 366
	Total des autres fonds associatifs	**33 106**	**33 806**
	Total des fonds associatifs	**83 904**	**21 604**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	51 882	45 567
	Total des provisions	**51 882**	**45 567**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	20 552	
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	**20 552**	
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 735	21 506
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 050	12 628
	Dettes fiscales et sociales	77 875	78 806
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 000	7 645
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**104 660**	**120 585**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**260 999**	**187 756**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	63 000,34	(9 142,83)
Dont emprunts participatifs	93 807	105 850
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		2 670

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

Compte de Fonctionnement et de Résultat

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2008	31/12/2007
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	2 692	5 162
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	515 798	426 640
	Dons		
	Cotisations	92	47
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	7 042	6 212
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	5 297	3 200
	Autres produits		
	Total des produits de fonctionnement	**530 919**	**441 260**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	71 783	66 057
	Impôts, taxes et versements assimilés	23 247	22 191
	Rémunération du personnel	237 336	227 261
	Charges sociales	108 897	126 251
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements	8 796	9 983
	Dotation aux provisions		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	20 552	
	Autres charges	1 939	1 270
	Total des charges de fonctionnement	**451 997**	**453 014**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**78 922**	**(11 754)**
Produits financiers	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	4 666	2 291
Charges financières	Dotation aux amortissements et provisions		
	Intérets et charges financières	742	537
	2 - RESULTAT FINANCIER	**3 924**	**1 754**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**82 847**	**(10 000)**
	Produits exceptionnels	706	3 157
	Charges exceptionnelles		2 300
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**706**	**857**
	Impôts sur les sociétés		
	TOTAL DES PRODUITS	**536 291**	**446 708**
	TOTAL DES CHARGES	**473 291**	**455 851**
	EXCEDENT ou INSUFFISANCE	**63 000**	**(9 143)**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION
PROTOCOLAIRE DES PYRENEES - ZA Bordebasse BP 61 - 31800 ST GAUDENS

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	26 287			26 287
Report à nouveau	(29 346)		9 143	(38 489)
Résultat de l'exercice	(9 143)	9 143		
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	29 040			29 040
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecrats de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 400		700	700
Provisions réglementées	3 366			3 366
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL	**21 604**	**9 143**	**9 843**	**20 904**

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIF			
	Début d'exercice	**Affectation du résultat**	**Fin d'exercice**
Fonds associatifs	29 040		29 040
Réserve de trésorerie	26 287		26 287
Report à nouveau	(29 346)	(9 143)	(38 489)
Résultat N-1	(9 143)	(9 143)	0
Résultat en instance d'affectation			63 000
TOTAL	**16 838**	**0**	**79 838**

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés CONSEIL GENERAL Mise aux normes "atelier 2 roues"			20 552	20 552
TOTAL			**20 552**	**20 552**

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en **euros**

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **260 999** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **536 291** euros et un total **charges** de **473 291** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **63 000** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2008** et finit le **31/12/2008.**
Il a une durée de **12** mois.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES

NEANT

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Le coût de production représente le coût d'achat des matières premières consommées augmenté des frais directs de production.

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en **euros**

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Options retenues pour le traitement comptable des éléments ci-dessous :

	Inscription dans le coût d'entrée de l'actif	Inscription en charges	Non applicable
Frais de constitution et de premier établissement			X
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission			X
Frais de recherche et de développement			X
Frais accessoires d'acquisition des immobilisations : droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes			X
Coût des emprunts			X

Amortissements et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

L'entreprise ne dépassant pas 2 des 3 seuils (total bilan 3 650 K€, CA 7 300 K€, 50 salariés), la méthode simplifiée pour les PME a été appliquée; il a été pratiqué, pour les biens non décomposables, un amortissement sur la durée d'usage fiscale (*décret n°2005-1757 du 30 décembre 2005*).

Ainsi, les plans d'amortissement sont établis selon les critères suivants :

ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en **euros**

	Durée	*Mode* (L,D,UO)
Logiciels	ans	
Constructions	ans	
Installations techniques	ans	
Installations, agencements, aménagements divers	5 ans	L
Mat. et outillage industriel	5 ans	L
Mat. de bureau	5 ans	L
Mat. de transport	5 ans	L
Mobilier	ans	

Stocks et en cours

Les matières, marchandises et approvisionnements ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits finis ou en cours de production ont été évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont comptabilisées pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en **euros**

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dés qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnité de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Les engagements de retraite ont fait l'objet d'une provision et sont mentionnés dans le tableau des engagements financiers de l'annexe.

Droits individuels à la formation

Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors-bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2008
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virem t p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement, de recherche et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 116		1 056			10 172
	Instal., agencement, aménagement divers	3 472					3 472
	Matériel de transport	42 145					42 145
	Matériel de bureau, mobilier	21 352		2 448			23 800
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 085		3 504			79 588
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 075					1 075
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 075					1 075
	TOTAL	77 159		3 504			80 663

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2008
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement, de recherche et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLE	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 302	1 474		6 776
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	22 566	4 312		26 878
	Matériel de bureau, mobilier	14 883	3 010		17 892
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 750	8 796		51 546
	TOTAL	42 750	8 796		51 546

	Ventilation des dotations aux amortis. de l'exercice			MVTS PROV. AMTS. DEROG.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement et rech. & dévelop.					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL IMMOB INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal, agencement, aménag.					
Instal. technique matériel outillage industriels	1 474				
Instal générales Agenct aménagt divers					
Matériel de transport	4 312				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 010				
Emballages récupérables, divers					
TOTAL IMMOB CORPORELLES	8 796				
TOTAL	8 796				

Cabinet Pierre KULFA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction des gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour fluctuation des cours				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	3 366			3 366
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**3 366**			**3 366**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	45 567	6 315		51 882
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour grosses réparations				
	Pour charges sociales et fiscales sur congés payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**45 567**	**6 315**		**51 882**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**48 933**	**6 315**		**55 248**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2008	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 075	1 075	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	3 366	3 366	
	Charges constatées d'avances	664	664	
	TOTAL DES CREANCES	**5 105**	**5 105**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2008	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	14 735	3 882	10 853	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 050	5 050		
	Personnel et comptes rattachés	21 878	21 878		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 274	51 274		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 723	4 723		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	7 000	7 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	20 552	20 552		
	TOTAL DES DETTES	**125 212**	**114 359**	**10 853**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 4 103
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2008
Total des Produits à recevoir		**8 032**
Autres créances		**8 032**
PRODUITS A RECEVOIR	*3 366*	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	*4 666*	

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2008**

Total des Charges à payer		**46 071**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**5 050**
FOURNISS.FCT NON PARV.	*638*	
FACT NON PARV CDP	*4 413*	
Dettes fiscales et sociales		**34 021**
PROV CONGES PAYES CDP	*21 878*	
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	*12 143*	
Autres dettes		**7 000**
CHARGES A PAYER	*7 000*	

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**		31/12/2008
Total des produits exceptionnels		**706**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**6**
PROD.S/EX.ANTERIEUR CDP	*6*	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**700**
QUOTE-PART SUB. VIREE RSL	*700*	
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**706**

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2008	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE		51 882	
		51 882	
Autres engagements			
INTERETS S EMPRUNTS RESTANT A COURIR		1 219	
DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION :			
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élèvent à 611 heures			
		1 219	
Total des engagements financiers (1)		53 101	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS, COMPOSITION, METHODES D'AMORTISSEMENT

DATE	*ORGANISME*	*BIENS SUBVENTIONNES*	*MONTANTS*	*AMORTISSEMENTS*	
				Mode	*Durée*
2004	Conseil Général	Travaux	3 500.00	Linéaire	5 ans

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs II - 1 allée des Nymphéas
31240 L'UNION

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes
(Compagnie Régionale de TOULOUSE)
Les Ambassadeurs III - 1, Allée des Nymphéas
31240 L'UNION

A S E C
37, Boulevard Bepmale
31800 SAINT-GAUDENS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 100 000 € - RCS Toulouse B 415 008 416 - Code NAF 741C
Siren/Siret : 415 008 416 00026
N° TVA CEE : FR 934415008416
☏ : 05.62.89.04.60 - 🖷 : 05.62.89.04.61
✉ : cabinet.kulpa@wanadoo.fr

Cabinet Pierre KULPA
Société de Commissaires aux Comptes (*Compagnie Régionale de TOULOUSE)*

Les Ambassadeurs II - Hall B3
1, Allée des nymphéas 31240 L'UNION

A S E C
37, Boulevard Bepmale
31800 SAINT-GAUDENS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(Exercice clos le 31 Décembre 2008 – Année Civile)

Madame, Monsieur,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.
Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumis aux dispositions du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes intervenues au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec le Conseil Général de la Haute-Garonne dont le Président est membre de votre Conseil d'Administration.

- Subvention annuelle de fonctionnement allouée par le Conseil Général à votre association.
  Comptabilisé au titre de l'exercice..... **498 436 €.**

- Subvention « Dispositif Ville-Vie-Vacances »..... **13 512 €.**

Avec la Mairie de Saint-Gaudens dont le Maire est membre de votre Conseil d'Administration.

- Subvention annuelle de fonctionnement allouée par la Mairie à votre association.
  Comptabilisé au titre de l'exercice..... **3 500 €.**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commmissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A TOULOUSE (L'Union), le 9 Avril 2009

Pierre KULPA
Commissaire aux Comptes Associé.